

Rabelais et la norme lexicale

Zygmunt Marzys
Université de Neuchâtel

Les chapitres 37-39 de *Gargantua*¹ constituent un bon échantillon de ce qu'on pourrait appeler la "prose moyenne" de Rabelais. On n'y trouve en effet aucun des morceaux de virtuosité si caractéristiques de notre auteur: ni excès de latin comme dans la harangue de Maître Janotus de Bragmardo, ni interminable kyrielle comme dans l'énumération des jeux de Gargantua, ni accumulation de mots pittoresques comme dans la description de la défense du clos de Seuillé par frère Jean des Entommeures². Disparus également les effets de gigantisme que présentent les trois chapitres précédents, avec le passage du gué de Vède, les boulets de canon que Gargantua fait tomber de ses cheveux en se peignant et les six pèlerins qu'il mange en salade. Mais en même temps, la syntaxe et le vocabulaire sont ici plus variés que, par exemple, dans les chapitres volontairement monotones qui racontent l'éducation de Gargantua par Ponocratès³. Nous avons affaire à une conversation mi-plaisante mi-sérieuse, autour d'une table bien garnie: on dirait maître François lui-même, représenté par Frère Jean des Entommeures, revenu au pays et s'entretenant familièrement avec parents et amis.

Pourtant, la langue de cet entretien est loin d'être banale. Dans un article récent, Mme Mireille Huchon a montré notamment que Frère Jean, qui est manifestement le protagoniste de ces chapitres, n'avait rien du moine inculte pour lequel il voulait se faire passer, et qu'il maniait à la perfection tous les ressorts de la rhétorique⁴. Sans revenir à cet aspect de

¹ Le texte de *Gargantua* est cité ici (par n° de chapitre et de ligne) d'après l'édition Calder/Screech, qui reproduit l'édition princeps. Les mêmes chapitres portent, par suite de la division en deux des anciens chapitres 4 et 20, les numéros 39-41 dans l'édition définitive de 1542, reproduite par celle de Lefranc et toutes les autres éditions modernes.

² Cf. André Gendre, "La 'Geste' de Frère Jean dans le *Gargantua*". *Mélanges de langues et de littératures romanes offerts à Carl Theodor Gossen*, Berne/Liège 1976, 239-274.

³ Cf. Zygmunt Marzys, "Commentaire philologique d'une page de Rabelais (*Gargantua*, éd. Calder/Screech, chap. 21, l. 1-52)". *Travaux neuchâtelois de linguistique* 18, 1992, 89-102.

⁴ Mireille Huchon, "Le Langaige de Frère Jean dans *Gargantua*". *Information grammaticale* 41, 1989, 28-31.

son langage, je voudrais reprendre les différents registres de son vocabulaire comme de celui de ses compagnons. On peut y retrouver en effet tous les ingrédients de la cuisine rabelaisienne.

Ainsi que le montre également Mme Huchon, une bonne partie des procédés stylistiques mis ici en oeuvre - formules d'adresse, phrases nominales, interjections, etc. - "ressortissent à une représentation conventionnelle de la langue parlée"⁵; et le fort assaisonnement de jurons n'y ajoute pas beaucoup d'originalité. En revanche, les éléments qui composent ces procédés sont souvent propres à Rabelais.

Voici quelques exemples:

- **couillon**⁶, **couillaust**⁷, termes d'amitié à l'adresse de Frère Jean: **czà, couillon, que je te esrene de forse de t'acoller!** (37, 25); **par ma foy (dist Ponocrates), je ne sçay, mon petit couillaust** (39, 56);

- **collée, brassée** "accolade, embrassade", **humerie** "beuverie", noms d'action formant des phrases exclamatives: **la collée**⁸, **mon amy! A moy la brassée**⁹! (37, 24-25); et **dehayt! Page, à la humerye!** (37, 65)¹⁰;

⁵ *Ibid.* p. 28.

⁶ **Couillon** comme terme d'amitié n'est pas attesté en dehors de Rabelais, chez qui il est fréquent; cf. Dixon, p. 192. Cet emploi semble sans rapport avec **couillon** "homme sans énergie; poltron; imbécile", emprunté au XVI^e s. à l'italien (DHLF).

⁷ Rabelais est le premier à employer **couillaud** "bon compagnon" (cf. Huguet, qui survivra dans les dictionnaires français jusqu'au XVIII^e s.; Ménage, et d'autres après lui, le citent comme nom des valets des chanoines d'Angers; FEW, II, p. 888b).

⁸ Lefranc, II, p. 330, imprime l'**acollée** sans indiquer de variante, pas plus d'ailleurs que Calder/Screech pour **collée**; il doit s'agir d'interprétations de **lacollée**, qui figure sans doute dans les versions originales (sur l'absence d'apostrophes dans l'édition princeps comme dans l'édition définitive de *Gargantua*, cf. Mireille Huchon, *Rabelais grammairien, de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, Genève 1981 [Études rabelaisiennes, 16], p. 122-125; Z. Marzys, *op. cit.* p. 94). La transcription l'**acollée** a pour elle le voisinage du verbe **acoller** et a été reprise par Demerson, p. 157, et d'autres éditions récentes. L'usage du XVI^e s. fait également pencher en faveur de **acollée** qui, au sens de "accolade", est mieux attesté que **collée** et ne semble pas archaïque, contrairement à ce que suggère Lefranc, *loc. cit.* n. 2; cf. Huguet, I, p. 33a; II, p. 338b; FEW, II, p. 912a et 913b. - Le mot est isolé chez Rabelais, cf. Dixon, p. 6 et 154.

⁹ **Brassée** "embrassade" est isolé; cf. Huguet. Selon Lefranc, II, p. 330 n. 3, il s'agirait d'une forme dialectale: "dans le Berry et ailleurs, **brasser** a le sens d'embrasser". Cette indication n'est pas confirmée par le FEW, I, 487a, qui donne pour le Centre **brasser** "soulever avec les bras et emporter; passer les bras autour du cou de celui qui nous porte"

- **trut avant!**¹¹, exclamation par laquelle Frère Jean réagit négativement à l'explication de l'origine de son grand nez par Ponocrates (38, 91);

- **bren**¹², employé comme interjection: **bren (dist Gymnaste), bren pour vostre chapitre** (37, 39);

- **diavol**, forme italianisante de **diable**¹³: **diavol! il n'y a plus de moust** (37, 82).

Toutefois, les personnages en présence sont des gens cultivés et leur dialogue, malgré de nombreuses digressions, porte sur un sujet sérieux, à savoir la vie monastique; aussi leur style n'en reste-t-il pas au niveau des "propos des bien yvres"¹⁴. Ils sont tous capables, au besoin, de se servir d'un langage savant.

Il convient tout d'abord de voir de plus près leur "latin de clerc", que Mme Huchon ne fait que mentionner en passant¹⁵. Si certaines expressions latines ne servent qu'à situer Frère Jean dans son

et porter à sa brassée "sous le bras", mais atteste **brassa** "embrasser, entourer de ses bras" pour le nord du domaine d'oc (Dauphiné, Limousin, Puy-de-Dôme).

¹⁰ Aussi: **page, à la humerie! Item, rousties!** (38, 98). - Mot forgé par Rabelais, sans réelle vitalité bien que repris par les dictionnaires jusqu'en 1660; FEW, IV, p. 506b.

¹¹ L'interjection **trut, trut**, etc., exprimant le mépris, la contradiction, est bien attestée au XVI^e s. (cf. Huguet, VII, p. 360b) et déjà en ancien français (cf. Godéfray, VIII, p. 93c; Tobler/Lommatzsch, X, 692). L'idée qu'il s'agit à l'origine d'un "cri des charretiers pour faire trotter leurs bêtes", exprimée dans Lefranc, II, p. 343 n. 45, et reprise par les éditions ultérieures (cf. Calder/Screech, p. 435; Demerson, p. 163 n. 12) n'est confirmée par aucun exemple; elle semble suggérée par la forme composée avec **avant**, qui n'apparaît qu'en moyen français.

¹² Contrairement à ce qu'indique le DHLF, Rabelais n'est pas absolument le premier à employer **bren** "merde" comme interjection; mais l'indication "depuis le XV^e s.", qui figure dans le FEW, I, 514b, n'est pas tout à fait exacte non plus. En réalité, l'attestation la plus ancienne de cet emploi date de 1509: **et bren, bren, fy, c'est bien chié!** (Pierre Champion, "Pièces joyeuses du XV^e siècle", *Revue de philologie française et de littérature*, 21, 1907, p. 176). Il reparaît dans une sottie de Rouen datée de 1536: **bren, bren, bren! y n'est que de vivre** (*Recueil général des sotties* publié par Emile Picot, III, Paris 1912, p. 71).

¹³ Propre à Rabelais; cf. Huguet.

¹⁴ Titre du chap. 5 de l'édition définitive, qui fait partie du chap. 4 dans l'édition princeps.

¹⁵ Cf. M. Huchon, "Le Langaige...", p. 28.

environnement habituel, d'autres sont utilisées de manière plus subtile. C'est ainsi que Gymnaste applique une rubrique liturgique à la liturgie de la table lorsqu'il dit au moine: *Deposita cappa*. [...] *Houstons ce froc* (37, 35). Frère Jean, de son côté, fait preuve d'une érudition monacale peu orthodoxe en citant le proverbe *brevis oratio penetrat celos, longa potatio evacuat scyphos* (39, 54-55); en déformant la formule *venite adoremus* en *venite apotemus* (39, 59); ou en prononçant *germinavit radix Jesse* de telle sorte qu'on puisse comprendre "je renie ma vie, j'ai sé [soif]" (37, 83)¹⁶. Quant au sens de *ad formam nasi cognoscitur ad te levavi*, je vous renvoie, pour raison de décence, aux notes des éditeurs¹⁷...

Les véritables mots savants sont relativement peu nombreux dans notre passage. Certains appartiennent au français de l'époque: c'est le cas des adjectifs *peremptoyre* (38, 19)¹⁸ et *ocieux* (38, 33)¹⁹, de la *rhétorique Ciceroniane* (37, 114) que prétend suivre Frère Jean malgré ses protestations d'ignorance, ou encore de sa *philosophie monastique* (38, 92). D'autres font figure de nouveautés: ainsi *phlegme* (39, 44)²⁰; *souvenir* au sens de "subvenir, venir en aide", dans *il souvient es souffreteux* (38, 62)²¹; *instant* au sens de "pressant, urgent" (39, 5)²².

¹⁶ Cf. Calder/Screech, p. 225. Il faut remarquer toutefois que la prononciation sé pour soif n'est indiquée pour le XVI^e s. ni par Thurot ni par le FEW, XI, p. 662a. Huguet n'en produit qu'une seule attestation, tirée du *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles...* réunies et annotées par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, Paris 1855-1878, VI, p. 202: *A bien peu que ne la laissay... Et si n'avois je faim ni soif*. En revanche, sé, se sont des formes dialectales du Poitou et de la Saintonge, cf. FEW, loc. cit. - Lefranc, II, p. 335 n. 46, voit dans cette citation, précédée de *il n'y a pas de moust* [= mou?], une équivoque obscène. Une de ces interprétations n'exclut pas l'autre.

¹⁷ Cf. Lefranc, II, p. 344 n. 51; Calder/Screech, p. 232; Demerson, p. 163 n. 13.

¹⁸ Attesté au sens juridique dès 1279 et au sens général vers 1375; FEW, VIII, p. 235b; DHLF.

¹⁹ FEW, VII, p. 444a: vers 1500-1641; nombreux exemples dans Huguet.

²⁰ FEW, VIII, 391b: attesté une première fois à Liège au XIII^e s., puis à partir de Robert Estienne, *Dictionarium Latino-Gallicum* (1538).

²¹ Relatinisation sémantique occasionnelle à la place de l'emprunt *subvenir*, attesté dès 1370. *Souvenir* apparaît avec son sens étymologique une première fois vers 1270 (*sovenir* v. tr. "secourir") puis, également à l'état isolé, au XV^e s. (*sousvenir* à qq "apporter du secours, du soulagement à"), enfin chez Bonivard (vers 1550); FEW, XII, p. 376a, 377b. - *Souffreteux* a ici son sens premier "qui est dans le besoin" et non,

La terminologie monastique situe aussi bien Frère Jean que le sujet de la conversation. Mais elle n'est jamais employée de manière innocente. Lorsque Frère Jean refuse d'enlever son froc parce qu'il y a un *chapitre in statutis ordinis* au quel ne plairoit le cas, Gymnaste rétorque: *bren pour vostre chapitre* (37, 37-39), en jouant sans doute sur l'autre sens de *chapitre*, "assemblée des moines d'un monastère". Et lorsque Gargantua reproche aux moines de marmonner *grand renfort de legendes et pseaulmes nullement par eulx entenduz* (38, 48), il fait probablement un jeu sémantique semblable sur légende "lecture, spécialement de vies de saints" et "longue énumération ennuyeuse"²³. Frère Jean, à son tour, propose à Gargantua de réciter les *sept psaulmes pénitentiaux* (39, 14) en guise de somnifère infaillible. Habituellement, il se contente de dire les *heures monastiques à l'usage [...] de Fecan*²⁴, à *troys pseaulmes et troys lezons* [c'est-à-dire au plus court] *ou rien du tout qui ne veult* (39, 48-50); et pour justifier ce minimalisme, il paraphrase les paroles de l'Evangile: *les heures sont faictez pour l'homme, et non l'homme pour les heures* (39, 50-52). D'ailleurs, il préfère commencer *matines par boyre* (39, 28), et son *breviare* (39, 40) a tout l'air d'être un flacon²⁵. Assuré contre tout risque, il a un *estomach pavé, creux comme la botte* [= le tonneau] *saint Benoist* (37, 50)²⁶; et c'est encore en son honneur qu'on sert au réveil des *souppes*

comme le traduit Demerson, p. 161, "qui souffre", sens qui n'apparaît qu'au XIX^e s.; FEW, XII, p. 416a.

²² Attesté une première fois chez Froissart, puis à partir de Rabelais; FEW, IV, 721a.

²³ Sens attesté depuis le XIV^e s. (Christine de Pisan); FEW, V, p. 244a. La traduction "antienne" dans Demerson, p. 161, est erronée.

²⁴ Comme le suggèrent Calder/Screech, p. 326, il pourrait s'agir, ici encore, d'un jeu de mots: "fais quand (tu le veux)".

²⁵ Cf. ci-après n. 37.

²⁶ Le mot n'est attesté en français avant Rabelais qu'une seule fois comme nom d'une unité de mesure: *une nef de 500 tonneaux qui sont 1000 bottes* (Victor Gay, *Dictionnaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, I, Paris 1888, p. 179a). Selon Furetière, il "est en usage seulement aux Provinces de France qui tirent vers le Midy, et vers l'Italie". Il semble en effet emprunté à la langue d'oc (cf. FEW, I, p. 661b et 663a, n. 1) ou peut-être à l'italien, où il est attesté dès le XIII^e s. (cf. Salvatore Battaglia, *Grande dizionario della lingua italiana*, Turin 1961ss., sous *botte* 1). Selon Huet cité par Lefranc, II, p. 332 n. 11, qui est suivi à son tour par Sainéan, II, p. 358 n. 5, et par la plupart des éditions récentes, la *botte saint Benoist* désignerait "la

de primes (39, 60), mets monastique par excellence à en croire Cotgrave²⁷.

Homme de bonne compagnie, homme de culture quoi qu'il en dise, moine à ses heures, Frère Jean est aussi homme de terroir et de terrain. Son enracinement dans le pays est indiqué tout d'abord par quelques noms propres. Il rappelle une aventure qui lui est arrivée à Coulainnes (37, 45), village proche de Chinon; il nomme des personnages des environs, Monsieur de la Belloniere (37, 98), Monsieur de Maulevrier (37, 106); et il sait apprécier les châtaignes du bois d'Estrocz (38, 70)²⁸.

Ce qui est surprenant chez un moine mais significatif du personnage, c'est la terminologie de la chasse. Si Frère Jean apprécie à table aelle de perdrys et cuisse de levrault²⁹ (37, 52-53), il met lui-même, si l'on peut dire, la main à la pâte. Écoutons-le parler de ses exploits: Vous ne veisciez oncques tant lievres come il y en a

ceste année. Je n'ay peu recouvrir³⁰ ny aultour ny tiercelet de lieu du monde. Monsieur de la Belloniere me avoyt promis un lanier, mais il m'escripvit n'a gueres qu'il estoit devenu patays. Les perdrys nous mangeront les aureilles mesouan. Je ne prens point de plaisir à la tonnelle, car je y morfonds. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suis point à mon aize. Vray est que, saultant les hayes et buissons, mon froc y laisse du poil. J'ay recouvert un gentil levrier. Je donne au diable si luy eschappe lievre (37, 95-105). C'est un spécialiste qui parle: il énumère différentes sortes d'oiseaux de proie (aultour, tiercelet, lanier), cite le nom d'une maladie qui leur est propre (patays "pantois, asthmatique"³¹), mentionne une technique de chasse à l'affût (tonnelle³²).

D'ailleurs, Frère Jean ne se contente pas de courir et tracasser avec son lévrier; pendant les offices, il prépare son outillage. Écoutons-le encore: En despeschant noz matines et anniversaires on cueur, ensemble je fois des chordes d'arbaleste, je polys des matraz et guarrotz, je foys des retz et des pochés à prendre les connins³³ (38, 64-68).

Enfin, il emploie des termes de chasse au sens figuré. L'image est immédiatement intelligible dans: Par Dieu, je vous mettroys en chien courtault [je châtrerais] les fuyars de Pavie! (37, 76). Mais plus loin, le langage de Frère Jean devient énigmatique et exige des

grande tonne du couvent de Bologne". Toutefois chez Calder/Screech, qui se réfèrent à l'édition de Rabelais par Le Duchat (1741), Bologne devient Boulogne, p. 223, puis Bordeaux, p. 363. Il ne m'a pas été possible de contrôler les sources des uns et des autres. Lefranc, *loc. cit.*, suppose ici un jeu de mots avec botte "chaussure". Effectivement, Frère Jean jure ailleurs soit par la sacre botte de saint Benoist (*Quart Livre*, chap. 16), soit par la grand bottine, par le houzeau de saint Benoist (*Cinquiesme Livre*, chap. 46); mais ici, la comparaison de son estomac avec un tonneau paraît se suffire parfaitement à elle-même.

²⁷ En effet, cette expression n'est attestée que chez Rabelais et Cotgrave. Ce dernier, sous *prime*, la définit ainsi: "Monasticall Browesse; cheese and bread put into pottage; or chopped Parseley strewed or layed together with the fat of the Beefe-pot, on the bread." Il y a des chances pour que la définition donnée par Lefranc, I, p. 184 n. 21: "tranches de pain trempées dans du bouillon et qu'on mangeait, aux couvents, à l'heure de primes, c'est-à-dire à six heures du matin" ne fasse qu'exploiter le texte de Cotgrave, cité d'ailleurs loyalement ensuite en traduction française. Les définitions de Huguet et du FEW, XVII, 285a, semblent s'inspirer à leur tour de celle de Lefranc. - Selon Calder/Screech, p. 236, qui citent encore l'édition Le Duchat, les soupes de prime "étaient considérées comme grossières et passaient pour être les délices des moines gourmands".

²⁸ Lefranc, II, p. 342 n. 35, situe ce bois en Vendée (canton de Sainte-Hermine), et précise: "Cette petite région, encore aujourd'hui très fertile en fruits, était renommée au XVIe s. pour ses châtaignes." Toutefois, Poirier, p. 114 n. 35, indique: "une enquête dans la région ne nous a pas permis de reconnaître à quel emplacement précis correspond ce toponyme, aujourd'hui oublié". - Même s'il ne s'agit pas d'un endroit tout proche de la région où est situé le récit, sa mention ajoute manifestement à la "couleur locale".

²⁹ Réfection, par changement de suffixe, de levrot (1306, levroz): leverault en 1530 (Palsgrave), puis levrault à partir de Rabelais; FEW, V, 259b; DHLF, sous lièvre.

³⁰ Confusion avec recouvrer "se procurer" (cf. aussi recouvert, plus bas), courante au XVIe s. (cf. Huguet, VI, p. 410a), critiquée par les grammairiens de l'époque (cf. Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois*, éd. P.-M. Smith, Genève 1980, p. 151 et n. 381) et encore par Vaugelas, qui accepte à contre-cœur recouvert pour recouvré mais refuse recouvrir pour recouvrer (*Remarques sur la langue françoise*, Paris 1647, p. 15-17).

³¹ Première attestation du mot en français; FEW, VIII, p. 362a. La graphie patays pour pantays, isolée mais reprise dans l'édition définitive, pourrait présenter une simple coquille non corrigée.

³² Selon le FEW, XIII/2, 416a, "figure de boeuf ou de cheval de bois peint que le chasseur pousse devant lui, pour s'approcher des perdrix sans les effrayer"; attesté une première fois chez Gaston Phébus (Tobler/Lommatzsch, X, 379), il ne réapparaît, après Rabelais, qu'en 1573 (FEW, *loc. cit.*).

³³ Poche "filet dont on se sert pour prendre les lapins au furet" est attesté une première fois vers 1375; FEW, XVI, p. 640a.

explications: **Rendez tant que voudrez voz cures**³⁴, je m'en voys apres mon tyrouer³⁵. - **Quel tyrouer (dist Gargantua) entendez vous? - Mon breviare (dist le Moyne), car - tout ainsi que les faulconniers, davant que paistre leurs oyseaux, les font tyrer**³⁶ quelque pied de poule pour leurs purger le cerveau de phlegmes et pour les mettre en appetit, - ainsi, prenant ce joyeux petit breviare³⁷ au matin, je m'escure tout le poulmon, et voy me là prest à boyre (39, 37-45).

Les choses se compliquent avec les dialectalismes. Si **auripeaux "oreillons"** (37, 92) est angevin³⁸, **couble "paire (de boeufs)"** (37, 113) est attesté aussi bien dans la vallée de la Loire que dans le Poitou et en Saintonge³⁹. D'autres termes nous conduisent plus nettement vers le Poitou: ainsi **esrener "casser les reins"** (37, 26)⁴⁰, **amoustillé "gai, ivre"** (38, 72)⁴¹ ou **laicter "téter"** (38, 93)⁴². **Trinqueballer "agiter"**

³⁴ **Cure** "pilule de bourre, de plume qu'on fait avaler à un oiseau de chasse pour le purger" est attesté peut-être une première fois en 1465, puis chez Rabelais; FEW, II, p. 1557b et 1558b, n. 2.

³⁵ "Membre d'une bête qu'on donnait au faucon pour le calmer", attesté en moyen français dès 1373 (XIIIe s. tireour); FEW, VI/1, p. 401b.

³⁶ **Faire tirer l'oiseau** "lui donner des abattis de volaille à déchiqueter" est attesté du XIVe s. à 1876; FEW, VI/1, p. 398b.

³⁷ Calder/Screech, p. 235, pensent qu'il s'agit d'un véritable bréviaire dont Frère Jean se sert pour chanter ses offices, ce qui "lui permet de vomir ses glaires et le rend ainsi plus prêt à boire". Mais Frère Jean ne parle pas de chanter, mais dit textuellement: **commenczons maintenant noz matines par boyre** (39, 28); et lorsque Gargantua proteste en disant qu'il se fault premier escurer [= nettoyer] l'estomach des **superfluites et excremens** (39, 33-34), il joue sur **escurer** en laissant ses compagnons **rendre leurs cures**, c'est-à-dire faire comme les oiseaux de proie qu'on fait vomir; quant à lui, il se contente de son **tirouer**, c'est-à-dire d'une première dose apéritive qui lui permet de patienter en attendant mieux; ainsi Lefranc, II, p. 346 n. 12, risque d'avoir raison en supposant que son breviare est en réalité un flacon.

³⁸ Pour **auripeaux**, cf. bas-normand et angevin **oripeau**, saintongeais **oripiaux**, même sens; en français, **oripeaux "oreillons"** n'est attesté après Rabelais que de 1690 à 1771; FEW, VIII, 168b; Baldinger, p. 9.

³⁹ Cf. FEW, II, p. 1158b; Poirier, p. 145. - Au XVIe s., cette forme se retrouve chez Brantôme, Monluc et d'Aubigné; cf. Huguot, II, p. 594b-595a.

⁴⁰ Cf. région de Nantes et Gâtine (Deux-Sèvres) **érener**, même sens; attesté en français une seule fois au XIIe s., puis de Rabelais au XVIIIe s.; FEW, X, 249b.

⁴¹ Cf. Gâtine **amoustillé "gai, vif, enjoué, de bonne humeur"**; d'où **estre amoustillé "avoir subi l'influence des propriétés du vin nouveau"**, attesté seulement chez Rabelais et repris par Cotgrave; FEW, VI/3, p. 271b.

(38, 44) est attesté en Normandie⁴³, alors que **cagoule** (38, 16)⁴⁴ et **carbonnade** (39, 60)⁴⁵ viennent manifestement du Midi. A propos de **aroy "charrue"** (38, 27), on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une simple variante graphique du gascon **aray**, descendant du latin **aratrum**⁴⁶. **Braguette** (37, 64)⁴⁷ est également une forme méridionale qui a remplacé l'ancien français **brayette**, alors que **piot "vin"** (37, 66), dérivé de **pioter "boire beaucoup"**, vient des patois de l'Ouest⁴⁸. Ce sont également les patois de l'Ouest qui conservent **mesouan "dès cette année, désormais"** (37, 100), archaïque dès le XVIe s. en français central⁴⁹.

⁴² Même sens en afr., mais en mfr. comme dans la Gâtine plutôt "allaiter, donner du lait"; FEW, V, p. 111b.

⁴³ Plus précisément dans la vallée d'Yères (Seine-Inférieure): **trinqueballer** "transporter de côté et d'autre; agiter, secouer"; FEW, I, p. 221a. Sainéan, II, p. 142, ne donne pas la source de son indication "Berry, etc." - Rabelais emploie aussi **triballer "balloter"** (*Pantagruel*, éd. 1542, chap. 16) ainsi que les dérivés **tribalement** et **triballe "ballonnement, agitation"** (cf. Dixon), attestés tous trois chez d'autres auteurs du XVIe s. (cf. Huguot). - Cf. FEW, I, p. 220a; Poirier, p. 169.

⁴⁴ Première attestation de cette forme à la place de l'afr. **cogole**, cf. Cantal **cagoula "capuchon"**; dans l'édition définitive (Lefranc, II, p. 338), **cagoule** est remplacé par la forme gasconne **cogule**; FEW, II, p. 1452b.

⁴⁵ Cf. aprov. **carbonada**; FEW, II, 357b.

⁴⁶ Cf. FEW, XXV, p. 83a. **Aroy** est une forme isolée, attestée seulement chez Rabelais et reprise par Cotgrave. Le FEW, XXV, p. 83b et 84a, suppose un "changement de suffixe" (mais on ne voit pas bien de quel suffixe il pourrait s'agir) et prétend que, selon Sainéan, Rabelais aurait emprunté cette forme au dialecte lyonnais. En réalité, Sainéan ne fait que citer Robert Estienne, qui qualifie **araire**, et non **aroy**, de "mot lyonnais". Or, les graphies **oi, oy** pour **ai, ay** sont fréquentes en mfr. et spécialement chez Rabelais: ainsi, dans notre passage, **je fois, je foys "je fais"** (38, 64-67); **je m'en voys "je m'en vais"** (39, 38). Cf. aussi mfr. **payer "payer"**, **yvroie "ivraie"**, **roysin "raisin"**, etc. (Thurot, I, p. 412) et les formes modernes **pantois < pantalais, armoire < armaire, émoi < esmai, aboi < abai**, etc.; E. et J. Bourciez, *Phonétique française*, Paris 1967, p. 60. - Quant à **aroy "instruments agricoles"**, cité dans Lefranc, II, p. 339 n. 9, comme "terme encore vivace dans le Berry et ailleurs", il s'agit d'un collectif dérivé de **arroyer "préparer, disposer, arranger"**, qui ne désigne pas spécifiquement la charrue; cf. FEW, XVI, p. 698b.

⁴⁷ Première attestation chez Rabelais; FEW, I, p. 479a; DHLF.

⁴⁸ Également attesté pour la première fois chez Rabelais, **piot** a survécu en français jusqu'au XXe siècle comme terme burlesque ou populaire; FEW, VIII, p. 423a.

⁴⁹ Normandie **mesouen**, région de Nantes **mésouan**; FEW, IV, p. 446b.

Enfin, on ne voit pas très bien où Rabelais a pris les graphies *faye* pour "foie" (37, 34)⁵⁰ et *rousches* pour "ruches" (38, 11)⁵¹.

Les innovations de Rabelais appartiennent aussi à d'autres champs lexicaux. On lui accordera facilement le droit d'auteur pour *machemerde* (38, 20) et *mocquedieu* (38, 52); on est un peu plus étonné d'apprendre que *troublefeste* (38, 10)⁵² n'est attesté avant lui qu'une seule fois en ancien français.

Certains mots courants prennent dans notre texte des sens nouveaux, par exemple:

- *pointe* "commencement": quand Gargantua feut à table et la première pointe des morceaux feut bauffrée... (37, 6-7)⁵³;

- *morfondre* "se refroidir, s'enrhumer": je ne prens point de plaisir à la tonnelle, car je y morfonds (37, 100-102)⁵⁴;

- *resverie* "méditation, réflexion": je entre en grande resverie, considerant l'honesteté de ce moyne (38, 6-7)⁵⁵;

- *refuir* "éviter, se détourner de": si entendez pourquoy un cinge en une famille est tousjours mocqué et herselé, vous entendrez pourquoy les moynes sont de tous refuys (38, 23-26)⁵⁶.

⁵⁰ *Faie* est attesté une fois en afr. et correspond à des formes patoises normandes; FEW, III, p. 490b; mais la graphie de Rabelais reflète plutôt l'évolution française [we] > [e], attestée dès Palsgrave (1530) par des formes telles que *monaye*, *craye*, *claye*; cf. Thurot, I, p. 395.

⁵¹ *Rouche* est attesté sporadiquement aux XIIIe-XIVe s., mais ne se retrouve pas dans les patois modernes; FEW, X, 582a.

⁵² Cf. FEW, XIII/2, p. 425b.

⁵³ Emploi individuel, sans doute à partir du sens "extrémité, par ex. d'un terrain, d'une chaussure", attesté à partir du mfr.; FEW, IX, p. 576a; DHLF.

⁵⁴ *Morfondre* a signifié d'abord "devenir catarrheux, du cheval"; selon le FEW, III, p. 865a, Rabelais serait le premier à l'appliquer à une personne. Le DHLF donne la date de 1460-1466 pour "prendre froid", mais sans préciser si le sujet peut être un humain.

⁵⁵ *Resverie* signifie en afr. "délires" et en vient à désigner au XVIIe s. une chose trompeuse, une chimère. Le sens "méditation, réflexion" n'est daté par le DHLF que de 1580 (Montaigne).

⁵⁶ Cf. *pourquoy les Moynes sont refuys du monde* (38, 3, titre du chapitre). - Selon le FEW, III, p. 837a, ce sens n'apparaîtrait que chez Robert Estienne, *Dictionarium Latino-Gallicum* (1538).

Signalons encore quelques jeux de mots. Lorsque Frère Jean prétend qu'en mangeant des châtaignes avec du vin nouveau on devient *composeur de petz* (38, 71), l'équivoque avec *composeur de paix* "réconciliateur, médiateur" est purement formelle⁵⁷. En revanche Gargantua, dans sa diatribe contre les moines, joue sur le double sens de *retrait* "lieu où l'on se retire, demeure, logis" et "latrines"⁵⁸: *ilz mangent la merde du monde, c'est à dire les pechez, et comme machemerdes l'on les rejete en leurs retraictz, ce sont leurs conventz et abbayes, separez de conversation politicque comme sont les retraictz d'une maison* (38, 19-24).

Frère Jean conclut ce chapitre en disant *je ne mange jamais de confitures* (38, 98), phrase apparemment sans rapport avec ce qui précède immédiatement. Mais on peut y voir une réponse à Gargantua lorsqu'on sait que *confiture* au sens de "excréments" est attesté au XVe siècle et se retrouve, avec mention "populaire", dans les dictionnaires du début du XXe⁵⁹. De même, *trou de bise* (37, 64), isolé chez Rabelais, réapparaît au XIXe siècle en argot parisien⁶⁰. Enfin, lorsque nous lisons, à la fin de nos trois chapitres, que Frère Jean repart à la guerre *un gros braquemart au cousté* (39, 68-69), nous ferons bien de nous souvenir que, dans *Pantagruel*, Panurge propose de bâtir les murailles de Paris avec les *callibistris des femmes entrelardés de bracquemars enroiddys qui habitent par les braguettes claustrales* et se demande, quelques chapitres plus loin, comment il pourrait *braquemarder toutes les putains* qui se trouvent dans le camp des *Dipsodes*⁶¹; d'ailleurs, le sens correspondant de *braquemart* est attesté

⁵⁷ *Composeur* "celui qui arrange un différend" est attesté une première fois en 1320, puis chez Rabelais; FEW, VIII, p. 66a.

⁵⁸ Les deux sens sont attestés depuis le XIVe s.; FEW, X, p. 341a.

⁵⁹ Cf. Greimas/Keane: *il bouta sa teste au trou du retrait où il fut bien encensé, Dieu le sait, de la confiture de leans* (Louis XI, Contes et lettres). - FEW, II, p. 1032a: mfr. *confiture du retraict* "excréments" (*Cent nouvelles nouvelles*), fr. mod. *confiture* "idem" (populaire, *Larousse pour tous* 1907 - *Larousse universel* 1922).

⁶⁰ Cf. FEW, XIII/2, 229a.

⁶¹ *Pantagruel*, éd. 1542, chap. 15 et 26; cf. *ibid.* chap. 24: *je (dist Panurge) entreprends de entrer en leur camp par le meillieu des gardes et du guet, et banqueter avec eulx, et bragmarder à leurs despens*. On peut voir une

au XVII^e siècle et, une fois de plus, à l'époque moderne dans le français populaire de Paris⁶².

Il est temps de conclure: Rabelais, auteur déviant? Mais déviant de quoi? Il faut se rappeler qu'au XVI^e siècle, si l'on s'efforce d'établir une norme graphique et morphosyntaxique du français, il n'existe aucune norme lexicale⁶³. Bien au contraire, poètes et grammairiens appellent à développer le lexique par tous les moyens: emprunts, création de mots nouveaux, exploitation de variétés marginales de la langue telles que les dialectes ou les terminologies techniques (dont particulièrement celle de la chasse), réalisation des virtualités sémantiques des mots existants. Rabelais n'a pas attendu ces appels: avant que Du Bellay, Ronsard ou Henri Estienne se soient mis à disserter sur la meilleure manière d'"enrichir" la langue, il s'est mis en route et a créé le vocabulaire le plus extraordinaire qu'un écrivain français ait jamais manié.

Références bibliographiques

- BALDINGER, K. (1990): "Etudes autour de Rabelais", Genève, *Etudes rabelaisiennes*, 23.
- CALDER, R. et M.A. SCREECH (1970): *François Rabelais, Gargantua, première édition critique faite sur l'Editio princeps*, texte établi par Ruth Calder, avec introduction, commentaires, tables et glossaire par M. A. Screech, Genève.
- COTGRAVE, R. (1611): *A Dictionarie of the French and English tongues*, Londres.
- DEMERSON, G. (1973): *Rabelais, Oeuvres complètes*, édition établie, annotée et préfacée par Guy Demerson, avec une translation due à Philippe Aubrée, etc, Paris.
- DHLF = *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, 2 vol., Paris, 1992.
- DIXON, J. E. G. (1992): "Concordance des oeuvres de François Rabelais", établie par J. E. G. Dixon avec la collaboration de John L. Dawson, Genève, *Etudes rabelaisiennes*, 26.
- FEW = W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, etc., 1922 ss.
- FURETIÈRE, A. (1690): *Dictionnaire universel*, La Haye/Rotterdam.
- GODEFROY, F. (1881-1902): *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris.
- GREIMAS, A. J. et T. M. KEANE (1992): *Dictionnaire du moyen français*, Paris.
- HUGUET, E. (1925-1967): *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris.
- LEFRANC, A. (1912-1955): *Oeuvres de François Rabelais*, édition critique publiée par Abel Lefranc, etc., Paris puis Genève/Lille.

équivoque analogue dans le nom de Maître Janotus de Bragmardo; cf. Calder/Screech, p. 113.

⁶² Cf. FEW, XV/1, 262b.

⁶³ Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, II, 3e éd. Paris 1947, p. 161-241; Zygmunt Marzys, "La Formation de la norme du français cultivé", *Kwartalnik neofilologiczny*, 21, 1974, p. 315-332 (spécialement p. 327-329).

MÉNAGE, G. (1750): *Dictionnaire étymologique de la langue française*,
nouv. éd. Paris.

POIRIER, A.-D. (1944): "La Langue de Rabelais dans ses rapports avec
le Poitou", *Français moderne*, 12, p. 109-171.

SAINÉAN, L. (1922-1923): *La Langue de Rabelais*, 2 vol., Paris.

THUROT, C. (1881-1884): *De la prononciation française depuis le
commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des
grammairiens*, 2 vol., Paris.

TOBLER, A. et E. LOMMATZSCH: *Altfranzösisches Wörterbuch*,
Berlin, etc., 1925 ss.